



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1801

Attribution de subventions de fonctionnement aux lieux conventionnés "Scènes découvertes" et scènes de proximité, dans le cadre d'un réseau de lieux de production et de création pour un montant global de 499 000 euros sur les enveloppes Fonds d'Intervention Culturelle et Fonds d'Intervention Musiques Actuelles – Approbation de conventions cadre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 18 JANVIER 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1801 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX LIEUX CONVENTIONNES "SCENES DECOUVERTES" ET SCENES DE PROXIMITE, DANS LE CADRE D'UN RESEAU DE LIEUX DE PRODUCTION ET DE CREATION POUR UN MONTANT GLOBAL DE 499 000 EUROS SUR LES ENVELOPPES FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES – APPROBATION DE CONVENTIONS CADRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Cette délibération présente une évolution de la politique culturelle en faveur de l'émergence artistique et du soutien à la création à Lyon qui se traduit par un soutien accru et une mise en réseau plus forte des lieux qui accueillent des artistes en création.

Elle s'inscrit dans la continuité du dispositif Scènes découvertes initié en 2002 avec la volonté d'élargir le réseau à d'autres lieux de proximité reconnus pour leur implication territoriale et culturelle. Par ailleurs, deux lieux majeurs des musiques actuelles sont en préfiguration d'un label d'Etat Scène de Musiques Actuelles (SMAC).

I/ LE DISPOSITIF SCENES DECOUVERTES

Le dispositif Scènes découvertes porté par la Ville, la Région et l'Etat encourage une politique de soutien à l'émergence artistique dans le secteur du théâtre, de la danse et des musiques actuelles ayant pour objectifs de :

- faciliter une meilleure diffusion des premières œuvres et leurs rencontres avec le public en accordant la priorité à la programmation d'artistes émergents ou ayant une approche artistique innovante ;
- permettre un accompagnement professionnel renforcé des équipes et des artistes en création en mettant à leur disposition les moyens de développer leur projet (salle en ordre de marche, personnel...);
- favoriser le développement de la fréquentation par une communication de qualité et des conditions d'accueil du public améliorées.

Les conventions d'objectifs signées pour la période 2013-2015 sont arrivées à échéance le 31 décembre 2015. Conformément à leurs dispositions, un travail d'évaluation a été mené, tant sur l'ensemble du dispositif que sur les résultats obtenus par chacun des lieux signataires. Ainsi, pendant les trois dernières années, le réseau Scènes Découverte a permis d'accueillir 1 797 spectacles, principalement des créations, qui ont donné lieu à

3 811 représentations. Ces productions ont rencontré un succès public auprès de 183 612 spectateurs.

A l'issue de cette évaluation, l'Etat, la Région et la Ville partagent l'objectif de poursuivre une politique affirmée en faveur de la création et de l'émergence artistique. Du fait du renouvellement de son assemblée délibérante en décembre 2015, la Région n'est pas en mesure de contractualiser à ce jour, il a donc été proposé de reporter l'approbation des conventions d'objectifs multipartites au printemps 2016. Dans l'attente, il vous est proposé d'approuver les conventions cadre pour une durée d'un an entre la Ville de Lyon et les neuf structures ci-dessous :

- **4 théâtres** : les Clochards Célestes, l'Espace 44, les Marronniers, l'Elysée ;
- **1 lieu de cirque** : l'école de cirque de Ménival ;
- **3 salles de concert** : A Thou Bout d'Chant, 6° Continent, le Krapsek Myzic ;
- **1 salle dédiée à la danse** : le Croiseur.

Le **Théâtre des Clochards Célestes**, créé en 1978, est dirigé, depuis de nombreuses années, par Elisabeth Saint-Blancat. Installé rue des Tables Claudiennes, sur les Pentès de la Croix-Rousse, il dispose d'une salle de spectacle de 49 places qui favorise un contact chaleureux et direct entre les comédiens et les spectateurs. C'est, depuis longtemps, pour les jeunes compagnies, un lieu de parole qui leur permet une première rencontre avec un public. Depuis avril 2014, le théâtre bénéficie d'une annexe à proximité immédiate de la salle de spectacle, permettant une meilleure interaction entre l'équipe administrative et les compagnies accueillies d'une part, la mise à disposition d'un espace de répétitions d'autre part.

C'est également un lieu bien implanté dans son quartier, qui propose régulièrement des spectacles destinés au jeune public dont bénéficient les partenaires lyonnais des temps scolaires et péri-scolaires.

C'est enfin une structure qui propose souvent des festivals, notamment Scènes Ouvertes qui ouvre la saison et réunit, pendant une semaine, de nombreuses petites compagnies, lyonnaises pour la plupart.

Lors de la saison 2014-2015, 16 spectacles ont été programmés dont 6 pour le jeune public, 4 pour les familles et 6 pour un public adulte. Parmi ces spectacles, il y a eu des spectacles de théâtre, du théâtre d'objet, un duo de clown, un conte musical et un spectacle trilingue de chant, danse et Langue des Signes Française (LSF).

Au cours de la saison 2015-2016, le Théâtre des clochards célestes accueillera 18 équipes artistiques, dont 11 de l'agglomération lyonnaise, qui présenteront 20 spectacles pour un total de 281 représentations.

Le champ des spectateurs sera élargi par la proposition de spectacles accessibles dès la petite enfance, mais également par les collégiens, axe fort de la programmation.

Les Clochards Célestes joueront pleinement leur rôle de scènes découvertes en permettant notamment la création de pièces esquissées cette saison au sein du Lavoir Public dans le cadre de son projet « En acte » ; permettant à de jeunes auteurs de voir leurs écrits s'animer pour la première fois sur scène grâce à la complicité de comédiens professionnels.

Pour mémoire, une subvention de 65 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 60 000 €.

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu de la rue Burdeau anciennement dénommé Lyon Scène, où il développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Actuellement dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce lieu intimiste de 45 places donne la priorité aux nouveaux auteurs et à la mise en scène de textes contemporains. Il tisse pour cela des liens particulièrement étroits avec deux écoles de formation lyonnaises (Compagnie du Chien Jaune et Arts en Scène), mais aussi avec des institutions régionales telles le Chok Théâtre de Saint-Etienne et le Théâtre de la Citadelle/Théâtre de l'Horizon, à Bourg-en-Bresse.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteurs vivants de voir leurs textes portés à la scène. Il s'investit également dans les actions de proximité en direction des habitants et des associations du quartier et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme ainsi chaque année des spectacles « jeune public » lors des vacances scolaires.

Par ailleurs, l'Espace 44 associe plusieurs entreprises à ses projets à travers une action de mécénat ambitieuse.

Sur la saison 2014-2015, le théâtre a accueilli 44 spectacles, proposés par 32 compagnies dont 11 émergentes. 287 levers de rideaux ont permis d'attirer 6 467 spectateurs.

Une attention particulière a été portée aux droits des femmes et à l'égalité des sexes, par des spectacles suivis de débats, en lien avec la Compagnie La Nébuleuse.

Cette saison, la programmation du théâtre résonnera avec l'actualité, axée sur le thème des conflits qui ont marqué l'Histoire. Plusieurs pièces permettront ainsi d'illustrer les programmes scolaires des collégiens et lycéens, évoquant les deux guerres mondiales et la guerre d'Algérie.

En clin d'œil aux trente années d'existence du lieu, sera repris le spectacle « Les nonnes » d'Eduardo Manet, joué lors de l'ouverture de l'Espace 44 en 1986.

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 40 000 €.

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, près de la place Bellecour, c'est une salle de 49 places qui impose au spectacle rigueur et précision et favorise un contact chaleureux entre les comédiens et les spectateurs. Le choix des compagnies accueillies dépend de l'adéquation entre leur création et le projet artistique du lieu, à savoir des textes classiques et contemporains, un travail sur la tradition orale, des concerts littéraires ou lyriques ou des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, le Théâtre des Marronniers ouvre largement ses portes à de jeunes équipes émergentes. La direction entend instaurer une relation de proximité avec les compagnies accueillies, par un accueil en résidence de plusieurs semaines et l'assurance d'un nombre important de représentations.

Enfin, il développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes.

Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

Lors de la saison 2014-2015, ce lieu a programmé 20 spectacles, dont 16 créations, donné 128 représentations et accueilli 4 767 spectateurs. Cinq compagnies émergentes furent accueillies en résidence.

Cette saison, le théâtre des Marronniers a fêté ses trente années d'existence au cours du mois de décembre, par le biais de rencontres, expositions... consacrée à l'implantation théâtrale au sein du 2^e arrondissement de Lyon.

Par ailleurs, le théâtre maintiendra son réseau avec des structures d'enseignement du territoire pour accompagner l'émergence : élèves issus de l'ENSATT, du Conservatoire de Lyon, du Centre de la Voix Rhône-Alpes...

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 45 000 €.

L'Association Si Tu ... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale constituée de spectacles majoritairement conçus et mis en scène par de jeunes créateurs locaux émergents et novateurs.

Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon et aménagé dans une ancienne salle de cinéma, ce lieu constitue un espace de proximité entre les comédiens et le public lyonnais et s'adapte à toutes les formes théâtrales. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont particulièrement appréciées des compagnies.

L'Elysée s'est créée, au gré des découvertes, une identité de lieu de recherche et de révélateur de jeunes talents. Pour cela, la direction aide au développement de résidences de travail pour plusieurs compagnies dans l'élaboration de projets soutenus.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur Jacques Fayard, sont à l'origine du Programme Balises, soutenu par la Ville de Lyon, et qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires. L'Elysée joue ainsi pleinement son rôle de découverte des artistes émergents par le plus grand nombre.

Lors de la saison 2014-2015, l'Elysée a présenté les spectacles de 18 compagnies, la plupart originaires de Lyon et issues d'écoles de formation lyonnaises, telles le GEIQ théâtre, l'ENSATT... Elle a notamment permis l'éclosion de La Meute, dont la pièce « Belgrade » connaît un succès national.

Comme les années précédentes, la programmation 2015-2016 s'enrichira des propositions retenues par la direction en cours de saison. Une dizaine de spectacles sont d'ores et déjà programmés, mêlant compagnies émergentes, metteur en scène renommé (Michel Raskine) et découverte de pièces étrangères avec la participation au Festival Sens Interdits.

Pour mémoire, une subvention de 55 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 60 000 €.

La MJC de Ménival a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque. L'École de Cirque de Lyon propose ainsi une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque. Acteur de l'émergence, elle met en œuvre un véritable accompagnement des circassiens en voie de professionnalisation, le plus souvent en partenariat avec les compagnies de cirque professionnelles lyonnaises telles que MPTA ou la Compagnie l'Albatros. Dans ce contexte, elle a élaboré un projet d'accompagnement des jeunes artistes circassiens sur le chemin de l'insertion professionnelle et de la première rencontre de leurs créations avec le public.

Plus largement, la MJC de Ménival organise régulièrement des spectacles et des manifestations, notamment des représentations sous chapiteau dans le cadre d'une programmation intitulée *Quartiers Nomades*, soutenue par la Politique de la Ville et des représentations dans sa salle de spectacle.

Sur la saison 2014-2015, la MJC a proposé 16 représentations, Festival inclus, émanant de 5 compagnies. Le cadre des spectacles présentés lors de *Quartiers Nomades* a été élargi au Parc de la Mairie du 5^e arrondissement. De nombreux ateliers d'initiation ont été proposés aux enfants sur toute une journée, ainsi que d'autres ateliers de lecture, d'arts plastiques, de maquillage proposés par le partenaires du Festival.

Cette saison, la MJC accueille les spectacles de compagnies confirmées ou émergentes, issues de la formation professionnelle ou de pratiques amateurs. A ce titre, le spectacle « Cirqu'en Partage », réalisé par des personnes en situation de handicap, élargira le champ des praticiens. De même, le public attendu est diversifié avec la programmation d'un spectacle dès 2 ans.

La MJC développe en outre son réseau. Une compagnie émergente est ainsi programmée hors les murs, au Croiseur (salle du réseau scènes Découvertes).

Les élèves de l'Ecole de Cirque ont présenté deux créations pour le Festival Circa en octobre 2015 une création sur le plateau de la FFEC (Fédération française des écoles de cirque) et une sur le plateau de la FEDEC (Fédération européenne des écoles de cirque).

Par ailleurs, le Festival *Quartiers Nomades* changera de forme en 2016. Désormais, il se déroulera sur le week end du 4 juin et sera exclusivement dédié aux arts de la rue. Il s'intitulera *Eclats de Cirque*.

Pour mémoire, une subvention de 10 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 15 000 €.

Association les Clés de la Lune – A Thou Bout d'chant a été créée par deux jeunes auteurs compositeurs interprètes, Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay. Depuis le mois de septembre 2015, cette structure reprend la gestion de la salle de spectacle A Thou Bout d'Chant, située 2 rue de Thou dans le 1^{er} arrondissement à la place de l'Association FM'Airs.

Le projet artistique et culturel reste dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation.

Différents dispositifs sont mise en place dans ce sens :

- une programmation régulière du jeudi au samedi soit 90 concerts mêlant tête d'affiche, artistes locaux confirmés et artistes émergents ;
- des Tremplins Découvertes, quatre fois par saison, permettant l'accueil d'une vingtaine d'artistes. Le gagnant de la finale obtient une journée d'enregistrement dans un studio partenaire ainsi qu'un accompagnement spécifique et une programmation sur la saison suivante ;
- des résidences de 3 ou 4 jours au cours desquelles le groupe peut travailler dans des conditions professionnelles avec la présence du régisseur et/ou d'un professionnel de la scène ;
- des soirées slam, animées par le collectif lyonnais La Déchirature, ouvertes à un public sensible à l'écriture et où chacun est libre de venir déclamer un texte ou un poème de sa création ;
- une scène ouverte régulière animée par l'auteur, compositeur interprète, Jean-Baptiste Veujoz qui accompagne des artistes dont c'est la première scène.

Une mise en réseau crédibilise le projet et permet la circulation des artistes à l'échelle régionale et nationale. Des partenariats s'organisent avec la salle le Train-Théâtre (Portes-lès-Valence), le festival « Aah les déferlantes » et le Centre de la Chanson à Paris. L'Association maintient et développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne pour des soirées où le public pourra découvrir les jeunes talents de demain. Elle rejoint, par ailleurs, le festival les Chants de Mars avec l'organisation d'un concours "Les 24h du mot".

Lors de la saison 2014-2015, A Thou Bout d'Chant (sous l'ancienne équipe) a accueilli 52 groupes dont 22 émergents, 50 représentations et plus de 3 600 spectateurs.

L'Association Les Clés de la Lune ayant donné satisfaction dans la reprise d'A Thou Bout d'Chant et la Ville de Lyon souhaitant maintenir une salle dédiée à la chanson française sur son territoire, il a été décidé de maintenir sa présence dans le dispositif Scènes Découvertes.

Pour mémoire, une subvention de 35 000 € avait été allouée en 2015 à l'Association FM'Airs.

Proposition de subvention : 25 000 €.

L'Association Sixième Continent œuvre, depuis 1997, pour le développement et la promotion des musiques du monde, à Lyon et la région Rhône-Alpes. Elle s'est donnée pour missions artistiques et culturelles, la diffusion de concerts et l'aide à la création artistique par la mise à disposition de locaux et l'accompagnement d'artistes.

Situés 51 rue Saint Michel à Lyon 7^e, au cœur du quartier populaire et cosmopolite de la Guillotière, Sixième Continent accueille une pépinière d'artistes de différentes origines ethniques et esthétiques musicales. Elle programme ainsi 80 à 90 concerts par an dans une salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à deux cents personnes. Les locaux équipés en ordre de marche sont mis à disposition pour des résidences, des répétitions et des formations. C'est également un lieu ressource bien identifié.

6^e Continent s'est engagé à développer son action en faveur de l'émergence artistique, la découverte de jeunes talents et le soutien à la diffusion. Une soixantaine de groupes ont été accueillis au cours de la saison dernière pour une fréquentation de plus de 12 000 spectateurs.

L'Association organise également le festival 6^e Continent, temps fort de l'année et l'occasion de sensibiliser un public local, plus large, aux musiques du monde. Le festival, entièrement gratuit, invite au parc de Gerland et dans d'autres lieux du 7^e arrondissement des artistes de renom et présente également le travail des artistes locaux émergents. Le public se déplace nombreux, 35 000 personnes lors de la dernière édition.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 15 000 €.

Le Kraspek Myzic, situé 20 montée Saint Sébastien à Lyon 1^{er}, est une petite salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'Association Lerockepamort, soutenu dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

Lors de la saison 2014-2015, 222 groupes ont été accueillis au Kraspek, dont 129 lyonnais. Les 168 concerts (soit une augmentation de 60 % par rapport à la saison dernière) ont attiré 2 611 spectateurs.

Aujourd'hui, la programmation se dirige vers une scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et épurées et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion aux niveaux régional et national, des liens ont été créés avec tout un réseau de salles et d'organismes partageant les mêmes valeurs artistiques. En 2015, trois groupes locaux, Mike Noegraff, Julia Kat et Phil park, ont bénéficié d'un accompagnement soutenu.

Le Rockepamort organise également deux événements spécifiques : le tremplin « Et en plus elles chantent » consacré aux auteurs interprètes féminins de la région Rhône-Alpes et le festival Plug & Play, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents (6^e édition du 15 au 28 janvier 2016).

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 20 000 €.

L'Association Scène 7- Le Croiseur, créée le 23 novembre 2009, est dédiée à l'accueil de talents et projets artistiques émergents avec, comme axes principaux, l'accompagnement artistique, la diffusion de spectacles de danse et de théâtre et un centre de formation. Elle est située 4 rue Croix Barret, à Gerland, dans le 7^e arrondissement dans une friche industrielle de plus de 1 000 m² rénovée progressivement en un espace de soutien pour des projets d'artistes en émergence. Ce lieu contient des bureaux administratifs, des salles de travail et une salle de spectacle de cent places, nommée le Croiseur.

Bien qu'essentiellement vouée dans un premier temps au théâtre, cette association s'est engagée, en 2004, dans le soutien des compagnies de danse et plus particulièrement la danse contemporaine et la danse urbaine.

Ce projet est soutenu depuis 2006, par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la Ville de Lyon dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes pour ses activités d'accompagnement et de diffusion des compagnies de danse émergentes.

C'est ainsi que Scène 7 a consacré, sur la saison 2014-2015, 92 représentations à la danse accueillant une cinquantaine de compagnies pour une fréquentation de 6 000 spectateurs. La saison a été marquée par l'organisation de la 5^e biennale off de la danse, un temps fort pour la diffusion et la visibilité des compagnies émergentes en majorité régionales.

Scène 7 fait également le choix, cette saison, de renforcer l'accompagnement de certaines compagnies en envisageant de travailler pour un minimum de deux créations, en les aidant à gagner de la visibilité auprès du public et des programmeurs. Elles peuvent également bénéficier de résidences, qui se concrétisent par la mise à disposition de la salle de spectacle en ordre de marche pendant plusieurs jours.

L'Association souhaite également proposer, à partir de janvier 2016, une formation à l'écriture chorégraphique, à destination de jeunes chorégraphes grâce à l'intervention du chorégraphe David Drouard.

Pour mémoire, une subvention de 50 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 50 000 €.

II/ LA RECONNAISSANCE DE LIEUX DE PROXIMITE QUI FAVORISENT LA CREATION

Afin de renforcer l'accueil d'artistes en création, assuré par le réseau Scènes Découvertes, je vous propose d'associer des lieux complémentaires dans la chaîne de création que ce soit en amont d'une résidence dans un lieu labellisé Scènes découvertes, en parallèle ou en aval pour des compagnies dont le travail est déjà reconnu.

L'Association Agend'Arts a été créée en 1996 dans l'objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact des artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée 4 rue de Belfort à Lyon 4^e dans une salle de concert convivial de 49 personnes, aménagée à cet effet. Un studio de répétitions aménagé au sous-sol permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

L'Association présente des artistes régionaux, indépendants et pointus dans leur domaine avec une priorité à la création et à la qualité artistique. Durant la saison 2014-2015, ont été programmés, à des tarifs attractifs (4 à 7 €), 90 groupes ou artistes soit 192 représentations dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson. Sont accueillis, pour une première représentation, des artistes émergents issus de collectifs lyonnais et de l'atelier chanson de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne.

Des artistes confirmés sont également présents, pour une nouvelle création, un nouvel album.

La salle est aujourd'hui bien identifiée par le public qui est venu nombreux la saison dernière (5 400 personnes). Agend'arts a également mis la salle de spectacle à disposition d'une douzaine de groupes pour des résidences de travail avec l'accompagnement d'un régisseur son et lumière.

Agend'Arts accueille également des activités amateurs pour les sensibiliser à la musique : ateliers chansons, guitare, batterie, cornemuse...

Pour mémoire, une subvention de 5 500 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 10 000 €.

La Compagnie du Théâtre des Asphodèles consacre une part importante de ses activités à la création et à la diffusion de spectacles de Commedia dell'arte et à la promotion de cet art par le biais d'ateliers, d'expositions et de conférences. Le premier volet de sa création « Les Irrévérencieux » a ainsi obtenu le prix du Off « Coup de Cœur de la Presse du Grand Avignon et du Vaucluse ».

La Compagnie Théâtre des Asphodèles a emménagé, début 2012, dans des locaux de 900 m² situés impasse Saint Eusèbe, dans le 3^e arrondissement. La convention d'occupation de locaux se termine le 30 septembre 2020. Cet espace lui permet de programmer les productions d'autres compagnies et de leur mettre à disposition une salle de répétition et des bureaux administratifs.

Elle s'ancre également sur le territoire par ses ateliers, expositions, conférences animées, à destination des publics scolaires de l'agglomération. La découverte de la Commedia de l'Arte peut alors être croisée à une autre discipline : human beatbox, danse hiphop, confection de masques, acrobaties, mime... La Compagnie organise, par ailleurs, des stages et des cycles de formations artistiques variés pour amateurs et professionnels.

A l'inverse, ses co-crétions avec des partenaires étrangers l'amènent à effectuer des tournées hors du territoire national. « Le miroir » a ainsi été joué à Hong-Kong en 2014.

La Compagnie prépare le deuxième volet de son projet en trois épisodes des « Irrévérencieux ». A travers les cultures issues du Hip Hop et du Human Beat Box, ce projet vise à réinsérer la Commedia del Arte dans la modernité du XXI^e siècle. Des tournées sont prévues dans plusieurs régions françaises pour la saison 2015-2016.

Dans une logique de mutualisation de son lieu et de partage artistique, la Compagnie du Théâtre des Asphodèles propose en 2016 des « Labos artistiques urbains », pour un lieu de résidences d'artistes. Ce projet renforcera l'identité du théâtre comme un lieu de vie de compagnie, espace de fabrique, d'expérimentation, de création et de dialogue, réceptacle de propositions artistiques et d'équipes qui font échos au monde d'aujourd'hui et qui trouveront

une plus grande visibilité auprès du public grâce à cet équipement. Cet accueil en résidence se fera à destination de compagnies professionnelles prioritairement de l'agglomération lyonnaise ayant besoin d'un espace de travail ou de visibilité auprès des professionnels, d'un soutien technique, administratif ou artistique. Des actions de sensibilisation ou de formation seront demandées à la compagnie accueillie afin d'œuvrer par la présence artistique au sein du lieu à une véritable dynamisation dans le quartier.

Pour mémoire, une subvention de 14 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 20 000 €.

Le Club Théâtre est l'association qui gère le Lavoir Public, fondé début 2012 par Olivier Rey (ex-assistant de Michel Raskine au Théâtre du Point du Jour et directeur artistique de la Compagnie Théâtre avec laquelle il a déjà créé plusieurs spectacles) et Julien Ribeiro (vidéaste et enseignant en arts numériques à Lyon II).

D'un séjour en Allemagne, ils ont rapporté l'idée d'ouvrir à Lyon un lieu atypique, à la manière des théâtres berlinois et l'ont concrétisée grâce à la Ville qui a mis à leur disposition l'ancien lavoir public de l'impasse Flesselles. Ils en ont fait un laboratoire dédié aux écritures contemporaines et numériques, qui propose des formes théâtrales, musicales et chorégraphiques, des installations et des performances numériques, des ateliers, des tables rondes, des débats, des animations ludiques, festives et artistiques variées.

Véritable « terrain de jeu artistique partagé » par de nombreuses communautés artistiques, civiles, sociales... le Lavoir Public accueille plus de 9 000 spectateurs chaque année. Sa programmation permet de développer des résidences et des créations mettant l'accent avant tout sur les nouvelles écritures théâtrales.

Sur la saison 2014-2015, le Lavoir public a poursuivi son travail d'ouverture aux projets réalisés en partenariats avec d'autres structures, associatives ou scolaires : Festival *Ecrans Mixtes*, Festival *Mirage*, *Migrant scènes* avec la Cimade, partenariat musical avec le Goethe Institut, stages de médiation avec les lycées La Martinière et Saint-Exupéry...

Le Lavoir Public a également proposé la première édition de son festival *EN ACTE(S)* permettant à de jeunes auteurs de voir leurs écrits s'animer pour la première fois sur scène grâce à la complicité de comédiens professionnels.

Cette saison, le Lavoir public initiera entre autres festivals *Les Printanières*, semaine consacrée aux nouvelles écritures théâtrales. Elles seront suivies des *Lectroniques*, journées dédiées aux nouvelles écritures poétiques intégrant nouvelles technologies et musique électro. Plusieurs créations seront également proposées, dont « Les sermons de mon père » d'Olivier Rey.

Enfin, la direction du Club théâtre maintiendra sa politique d'accueils de compagnies régionales pour des temps de résidences de création. « La Noce »,

« Au-dessus à jamais » ou « Le Groupe Signes » seront autant de spectacles muris au sein du Lavoir public.

Pour mémoire, une subvention de 9 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 14 000 €.

III/ LA PREFIGURATION DE LA SMAC

Dans le cadre d'une préfiguration du label national SMAC « Scènes de Musiques Actuelles », vous avez approuvé, lors de la séance du Conseil municipal du 28 septembre 2015, la convention d'objectifs entre quatre associations : MJC Presqu'île Confluence, RESEAU, Association Musiques Actuelles Feyzin et Bizarre! et leurs partenaires financiers : l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Feyzin, la Ville de Lyon et la Ville de Vénissieux.

Je vous rappelle que le Ministère de la Culture et de la Communication s'est donné pour objectif de constituer une SMAC (Scène de Musiques Actuelles) labellisée dans chaque département, en partenariat avec les collectivités territoriales. Le label SMAC est attribué en fonction de la densité de la population et des spécificités territoriales et de la dynamique de complémentarité de projets portés par plusieurs lieux identifiés. Il a vocation à irriguer la vie musicale dans ce domaine artistique sur l'ensemble du territoire.

La Ville de Lyon soutient, depuis plusieurs années, dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes, les associations RESEAU et MJC Presqu'île / Confluence pour leur projet culturel et artistique dédié aux musiques actuelles dans les salles le Périscope et Marché Gare. Elle affirme sa volonté politique et pérennise son soutien à ces deux structures dans le cadre du projet de label SMAC.

L'Association RESEAU gère le **Périscope** 13 rue Delandine à Lyon 2°, lieu ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Avec une salle de diffusion de 96 places et des locaux de répétition au sous-sol, le Périscope se veut un espace de rencontres et de découvertes, accessible au plus grand nombre, avec, pour objectifs principaux, de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques et permettre aux artistes d'être reconnus et rémunérés.

Dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes, depuis 2010, le Périscope s'est engagé à développer son action en faveur de l'émergence artistique, la découverte de jeunes talents et le soutien à la diffusion. Le repérage est effectué auprès des réseaux d'artistes, des collectifs de musiciens, auprès des écoles de musique ou des structures de formation et d'apprentissage mais aussi auprès des diffuseurs. Une politique de résidences d'artistes émergents a également été mise en place permettant l'accueil d'une vingtaine de groupes sur la saison avec un accompagnement adapté aux besoins du groupe et qui peuvent aboutir à un enregistrement live.

Parallèlement, le Périscope a affirmé sa volonté de proposer une programmation de qualité en recevant des artistes reconnus nationalement ou

internationalement. Cent trente soirées concerts et quarante soirées culturelles (poésie, conférences, écoutes vinyles...) ont été programmées la saison dernière, pour une fréquentation de neuf mille six cent personnes. L'Association organise également, au mois de juillet, le Festival Expérience(s) qui a pour objectif de mettre en avant des expérimentations artistiques dans des esthétiques multiples.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 50 000 €.

La **MJC Presqu'Île / Confluence**, dispose depuis 2005 par convention avec la Ville de Lyon, d'une salle de spectacle située 34 rue Casimir Perrier dans le 2^e arrondissement dans l'ancien marché de gros et entièrement dédiée aux musiques actuelles amplifiées. De par sa jauge de 300 places, le Marché Gare joue un rôle clé dans la professionnalisation des groupes en leur permettant de passer le cap entre les cafés-concerts et les salles de plus grande capacité.

Ce projet se développe principalement autour de la diffusion de groupes lyonnais et régionaux (50 % de la programmation) et par l'accompagnement des artistes émergents. La diffusion d'artistes confirmés voire renommés vient enrichir artistiquement la programmation de la salle et son rayonnement national voire international.

Chaque année, le Marché Gare accueille une quinzaine de groupes en résidence, une activité indispensable à la chaîne de création et de développement. Les musiciens bénéficient, sur plusieurs jours, de la salle équipée en son et lumière, et sont encadrés par l'équipe en place. Des professionnels du Conservatoire de Lyon sont sollicités régulièrement pour un accompagnement scénique.

La salle du Marché Gare est aujourd'hui bien identifiée par le public ; la fréquentation annuelle est proche des 14 000 spectateurs pour 61 concerts. Elle travaille en partenariat avec d'autres structures lyonnaises ou de l'agglomération (Conservatoire de Lyon, collectif l'Original, Tagada Tsoin Tsoin, Riddim Festival, Nuits Sonores, Ninkasi...) et co-organise, chaque année, un festival de chanson intitulé « Les Chants de Mars ».

Pour mémoire, une subvention de 70 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 75 000 €.

Pour l'ensemble de ces lieux qui accueillent des artistes en création, la Ville souhaite développer la mise en réseau et évaluera avec ses partenaires publics la qualité de l'accueil des artistes dans ces structures selon les critères suivants :

- nombre d'artistes accueillis et critères de choix des artistes ;
- nombre de résidences, durée et conditions ;
- bilan sur la provenance géographique, la discipline, le niveau de professionnalisation des artistes accueillis ;

- pertinence des choix artistiques ;
- qualité de l'accompagnement des artistes sur les plans administratif, artistique, de communication et de diffusion ;
- nombre de mise en relation avec des programmateurs ;
- suivi sur la saison suivante des artistes accueillis ;
- qualité du partenariat entre les lieux et d'autres lieux de diffusion (théâtres municipaux, scènes régionales, scènes nationales).

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2016, une subvention de fonctionnement à chacune de ces quatorze associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous :

THEATRE 239 000 €	Théâtre des Clochards Célestes	60 000 €
	Espace 44	40 000 €
	Théâtre des Marronniers	45 000 €
	Association Si Tu ... - L'Elysée	60 000 €
	Théâtre les Asphodèles	20 000 €
	Club Théâtre - Le Lavoir Public	14 000 €
CIRQUE 15 000 €	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon)	15 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 195 000 €	Les Clés de la Lune - A Thou Bout d'Chant	25 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic	20 000 €
	6 ^e Continent	15 000 €
	RESEAU - Le Périscope	50 000 €
	MJC Presqu'île – Marché Gare	75 000 €
	Agend' Arts	10 000 €
DANSE 50 000 €	Scène 7 – Le Croiseur	50 000 €
TOTAL		499 000 €

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 7^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 499 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

THEATRE 239 000 €	Théâtre des Clochards Célestes	60 000 €
	Espace 44	40 000 €
	Théâtre des Marronniers	45 000 €
	Association Si Tu ... - L'Elysée	60 000 €
	Théâtre les Asphodèles	20 000 €
	Club Théâtre - Le Lavoir Public	14 000 €

CIRQUE 15 000 €	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon)	15 000 €
----------------------------------	--	----------

MUSIQUES ACTUELLES 195 000 €	Les Clés de la Lune - A Thou Bout d'Chant	25 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic	20 000 €
	6° Continent	15 000 €
	RESEAU - Le Périscope	50 000 €
	MJC Presqu'île – Marché Gare	75 000 €
	Agend' Arts	10 000 €

DANSE 50 000 €	Scène 7 – Le Croiseur	50 000 €
---------------------------------	-----------------------	----------

TOTAL		499 000 €
--------------	--	------------------

2. Les conventions d'application susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations susmentionnées, sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, selon la répartition suivante :

- pour les secteurs danse, cirque et théâtre, 304 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30 ;
- pour le secteur des musiques actuelles, 195 000 € à l'article 6574, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN